



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 12 décembre 2007 — N° 53

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 63 Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne

La motion est adoptée.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 213 Loi concernant la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Le rapport précise que le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée mais ne peut être adopté avant le 21 décembre 2007, sans le consentement unanime de ses membres pour déroger à l'article 22 du Règlement et à l'article 35 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé. Il précise également que les avis n'ont pas été faits et publiés conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 727-20071212)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 36 et 37 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, M. Caire (La Peltrie) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

La motion est adoptée.

12 décembre 2007

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 213 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire, et que la ministre des Affaires municipales et des Régions soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Charest, premier ministre, dépose :

Un document intitulé *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*.

(Dépôt n° 728-20071212)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Thériault (Anjou), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 27 et 29 novembre et le 11 décembre 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales. Le rapport contient des amendements au projet de loi ;

(Dépôt n° 729-20071212)

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 11 décembre 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi modifiant la Loi sur le Barreau. Le rapport contient des amendements au projet de loi dont un au titre.

(Dépôt n° 730-20071212)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Paradis (Brome-Missisquoi) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 8 891 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la protection des animaux contre la cruauté.

(Dépôt n° 731-20071212)

12 décembre 2007

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 34 929 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modification de l'article 1974 du *Code civil du Québec*.
(Dépôt n° 732-20071212)

—————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Girard (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 003 citoyens et citoyennes de la région de Montréal, concernant le maintien du milieu de vie des résidents du Centre hospitalier Jacques-Viger.
(Dépôt n° 733-20071212)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 207, Loi modifiant la Loi concernant Le Club de Golf Boucherville ; le projet de loi n° 209, Loi concernant Marie Francine Sonia Sophie Bisson ; le projet de loi n° 210, Loi constituant la Société du chemin de fer de la Gaspésie ; et le projet de loi n° 208, Loi modifiant la Loi concernant L'Union des municipalités de la province de Québec (Union of Municipalities of the Province of Québec) ; qu'immédiatement après, ladite commission entreprenne l'étude détaillée du projet de loi n° 46, Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur les comptables agréés concernant la comptabilité publique ;

12 décembre 2007

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 39, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement et à l'article 40 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 211, Loi modifiant la Loi concernant la Ville de Varennes ; le projet de loi n° 212, Loi concernant la Ville de Matane ; et le projet de loi n° 213, Loi concernant la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'examiner le 19^e rapport préliminaire sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics ;
 - la Commission des affaires sociales se réunira en séance de travail afin d'organiser ses travaux et de statuer sur les mandats à venir.
-

12 décembre 2007

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail relativement aux absences et aux congés.

Après débat, le rapport est adopté.

À 11 h 22, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 01.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 237 du Règlement, M. Bachand, ministre du Tourisme, propose que le principe du projet de loi n° 62, Loi modifiant la Loi sur la Régie des installations olympiques, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 62 est adopté.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 62 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

12 décembre 2007

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 13 décembre 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 15 h 19, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 13 décembre 2007, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET